



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## Les toilettes ne sont pas une poubelle

**COSSONAY** Depuis plus de 50 ans, les eaux usées de la commune de Cossonay, ainsi que des communes de Penthalaz, Penthaz, puis Daillens, Bettens, Bournens et Sullens, sont épurées à la STEP de Penthaz. En 2018, celle-ci devenait même pionnière romande en matière de traitement des micropolluants en se dotant d'un système de traitement novateur, utilisant un filtrage par microbilles de charbon en suspension dans l'eau. Pour rappel, un micropolluant est, selon *Wikipédia*, une substance polluante altérage (qui altère les cellules) présente dans des concentrations très faibles dans l'eau (de l'ordre du microgramme ou du nanogramme par litre), dans l'air ou le sol, et qui peut avoir une action toxique ou écotoxique pour tout ou partie des organismes ou l'écosystème. Par exemple, les résidus médicamenteux, les hormones, les pesticides ou encore les cosmétiques sont des micropolluants. Certains de ces produits sont plus ou moins rapidement dégradables, d'autres ne le sont pas. Heureusement, la STEP les élimine dans leur quasi-totalité. La Venoge, et par conséquent le Léman, ne s'en portent que mieux.

Toutefois, pour que ce système puisse faire son travail, encore faut-il que l'eau y parvienne. Car c'est bien là une des grandes problématiques à laquelle l'AIEE (Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux usées, qui gère la STEP de Penthaz) doit



ILLUSTRATION ASSOCIATION SUISSE DES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DES EAUX VSA

faire face: trop de déchets finissent dans les toilettes, qui restent trop souvent prises pour une poubelle. Avec pour conséquences principales des pannes sur les systèmes de pompe qui permettent de faire circuler l'eau au travers des différents traitements qu'elle subit avant sa restitution au milieu naturel.

Cette problématique a été soulevée par le Conseil intercommunal de l'AIEE dans un rapport présenté au Délibérant. Le document relevait que les principaux déchets incriminés dans cette affaire

étaient les lingettes humides. Vendues parfois comme étant biodégradables, elles n'ont rien à faire dans les toilettes, même si elles devaient être parfaitement compostables. Le processus prendrait de toute façon plus de temps que la durée du voyage entre les toilettes et le premier filtrage à l'entrée de la STEP, dit de dégrillage. C'est à cet endroit que ces déchets, associés aux cheveux, peuvent s'accumuler et provoquer les premiers ennuis.

D'une manière générale, il est important de rappeler que les toilettes sont réservées uniquement

aux besoins dits naturels. Les déchets générés par un ménage, comme les restes de nourriture, d'huile de friture, ou des articles hygiéniques, doivent être traités selon leur propre filière, à savoir le centre de tri en premier lieu, le retour au fournisseur, et sinon les sacs à ordures taxés.

Ces gestes simples permettent à tout un chacun d'apporter sa pierre à l'édifice d'une eau plus propre et plus saine pour tous. La Municipalité remercie d'avance tous les citoyens de la commune pour leur contribution. ■

### QUELQUES INFORMATIONS EN PLUS SUR LE REFUGE DU JURA CLUB

Le mois passé, Coss Info vous présentait le refuge du Jura Club sur les hauteurs du Col du Mollendruz, vers le Pré de l'Haut. Construit en 1941 et acquis par la Commune de Cossonay en 2002, ce bâtiment récemment rénové a une histoire. Voici donc ces éléments en complément, recueillis auprès de M. Frank Jotterand, «enfant de Cossonay» et grand sportif...

«Dans les années 50, le ski club de Cossonay s'adonnait aux sports



d'hiver à Châtel et louait un chalet à la commune de L'Isle. Plusieurs membres du club ont alors eu l'idée de construire leur propre bâtiment. Après différentes recher-

ches, ils ont trouvé l'emplacement idéal sur une parcelle de l'Etat de Vaud, à quelques centaines de mètres de Châtel. Le ski club de Cossonay changea également de nom pour devenir le «Jura Club de Cossonay». À cette époque, le président du club était M. Alfred Roseng, grand-papa de M. Romain Roseng, habitant de Cossonay et commentateur sportif bien connu!

Différents membres investirent des parts afin de pouvoir fi-

nancer cette construction, à la fin des années 50. La maçonnerie fut réalisée par l'entreprise Lodari de Grancy, tandis que les membres du club mirent largement la main à la pâte pour toutes les autres étapes de construction durant les weekends et les vacances.

C'est grâce à leur travail que les Traîne-Gourdins (sobriquet des habitants de Cossonay) peuvent aujourd'hui profiter de ce joli coin. ■